

INFORMATIONS INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES LICENCE – MASTER 1 ou 2 EN FORMATION CONTINUE

Bonjour à toutes et tous,

Afin de disposer rapidement de votre accès à l'ENT, vous devez être inscrit administrativement.

Vous trouverez en PJ les documents (dossier d'inscription, liste des pièces à fournir et RIB de l'Agent comptable d'Aix-Marseille Université) pour procéder à votre inscription administrative qui se déroulera du 4 juillet 2025 à 14h au 16 juillet 2025 à 14h, réouverture le 25 août 2025 à 12h et au plus tard le 19 septembre 2025 à 17h (L3-M1) et le 30 septembre 2025 à 17h (M2).

Le dossier d'inscription ainsi que les pièces nécessaires seront à envoyer par mail à : ejcam-scol-contact@univ-amu.fr, **en format PDF** (1 document = 1 .pdf).

Votre dossier sera enregistré et mis en attente du paiement des droits d'inscription et du plan de financement mis en place.

Le paiement des droits d'inscription en :

- Licence d'un montant de 178 euros
- Master d'un montant de 254 euros

Se fera par virement à l'ordre de l'Agent comptable d'Aix-Marseille Université (RIB en PJ).



Les étudiants en Formation continue ne doivent pas payer la CVEC.

Lors du virement merci de préciser en libellé :

- NOM PRENOM
- LICENCE ou MASTER 1 ou 2
- EJCAM

*Merci de faire parvenir à Magda BOUZIGUES par mail la preuve de votre virement (**justificatif bancaire**).*

Une fois le règlement reçu et le plan de financement mis en place (prendre contact avec Mme BOUZIGUES ejcam-scol-contact@univ-amu.fr pour connaître le coût des frais de formation), nous vous transmettrons par courriel l'emploi du temps de la 1ère semaine ainsi que votre certificat de scolarité.



Le paiement de la formation peut être échelonné en 3 versements.

Veillez trouver ci-dessous, **les pièces nécessaires à votre inscription pour la Licence 3, le Master 1 et les nouveaux entrants en Master 2 :**

- Le dossier d'inscription 2025/2026 renseigné et signé,
- 1 photo d'identité récente au format 35 x 45mm **FORMAT PHOTO (JPEG ou PNG)**,
- Formulaire "Autorisation droit à l'image/Cession du droit à l'image,
- Photocopie d'une pièce d'identité avec photo en cours de validité : CNI ou passeport ou permis de conduire,
- Attestation de responsabilité civile délivrée au nom et prénom de l'étudiant et pour l'année universitaire 2025/2026
- La journée Défense et Citoyenneté (anciennement journée à la Défense)
- Photocopie de l'attestation de réussite au dernier diplôme obtenu de l'enseignement supérieur (BAC +3) ou du relevé de notes de la dernière formation suivie en France ou à l'étranger
- Copie du relevé de notes ou du diplôme du baccalauréat
- Etudiants extra-communautaires (diplômes nationaux).

Veillez trouver ci-dessous, **les pièces nécessaires à votre réinscription en Master 2 :**

- Le dossier d'inscription 2025/2026 renseigné et signé,
- Formulaire "Autorisation droit à l'image/Cession du droit à l'image,
- Attestation de responsabilité civile délivrée au nom et prénom de l'étudiant et pour l'année universitaire 2025/2026

CONTACT DE LA GESTIONNAIRE DE SCOLARITE SI BESOIN :

Mme BOUZIGUES : ejcam-scol-contact@univ-amu.fr ou 04 12 23 23 84

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Bien Cordialement,